



VIANDE BOVINE

Fiche filière

À retenir

La France reste le **1^{er}** producteur européen de viande bovine (1,3 million de tec¹)
 L'Italie a acheté **78 %** des bovins maigres de 4 à 14 mois exportés par la France
 La **baisse** tendancielle des abattages de jeunes bovins a perduré bien que légèrement ralenti



ORGANISATION

- La filière française bovine compte en 2018 environ 142 000 élevages détenteurs d'au-moins cinq vaches, pour 19 millions de têtes de bovins. Sont produits en particulier des broutards² bovins maigres élevés en pâture, et dans une moindre mesure des bovins engraisés, appelés gros bovins finis, dont les vaches représentent 50 %. Ces deux activités s'étendent sur des zones géographiques relativement distinctes.
- Les élevages de vaches allaitantes sont majoritairement de taille modeste : 64 % ont entre 5 et 50 places.
- Les gros bovins finis sont mis en marché par différents acteurs de la filière : des coopératives, des négociants et le reste (dans une moindre mesure) *via* les marchés aux bestiaux.
- Le maillon abattage-découpe est dominé par un acteur de rang européen ; il traite près de 50 % des volumes abattus en France.

² Mâles et femelles de 4 à 10 mois, élevés en pâture avec leur mère jusqu'au sevrage.

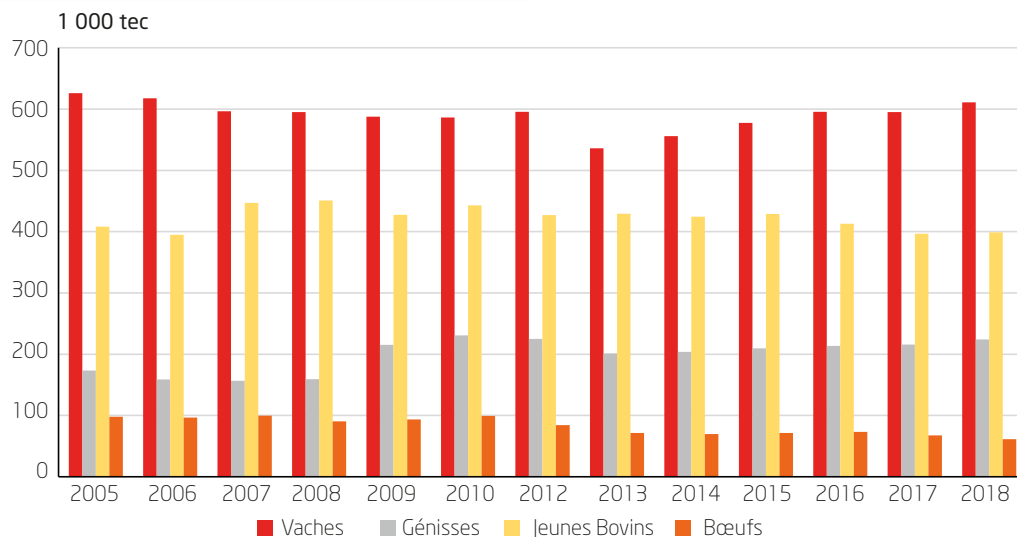


PRODUCTION

- La France est le 1^{er} producteur européen de viande bovine, devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie, avec 1,30 million de tec¹ (dont environ la moitié est issue de bovins de races allaitantes).
- Au 1^{er} janvier 2019, 5 régions de France cumulent à elles seules 75 % de l'effectif total de vaches allaitantes (races à viande) : Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire.
- La production de viande bovine française est destinée principalement au marché national et, exprimée en têtes, se répartit comme suit : 49 % de vaches ; 28 % de taureaux et jeunes bovins³ ; 18 % de génisses⁴ ; 5 % de bœufs⁵.

¹ Tonnes équivalents carcasse : unité employée pour évaluer de façon homogène les quantités de viandes produites, échangées (vif ou viande) et consommées ; kgec : kg équivalent carcasse ; ³ Mâles âgés de 10 à 24 mois ; ⁴ Femelles de plus de 12 mois et n'ayant jamais eu de veau ; ⁵ Mâles castrés âgés de plus de 12 mois

Production française de bovins finis de 2000 à 2018



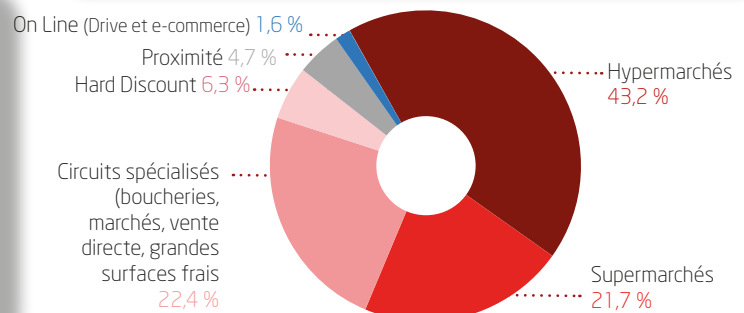
Source : FranceAgriMer



CONSOMMATION

- La viande bovine (viande de veau incluse) représente 28,2 % de la consommation totale de viandes, volailles et charcuteries en France en 2018.
- Sur l'année 2018, les Français ont consommé en moyenne et de façon individuelle 23,1 kg en équivalent carcasse de viande bovine (viande de veau incluse) soit une hausse de 2 % par rapport à 2017. Les Français sont ainsi les plus gros consommateurs de viande bovine de l'Union européenne.
- La consommation de haché augmente en France.

Lieux d'achats de viande de boucherie (viande bovine, viande de veau incluse) des ménages français en 2018, hors RHD



Source : FranceAgriMer, d'après Kantar

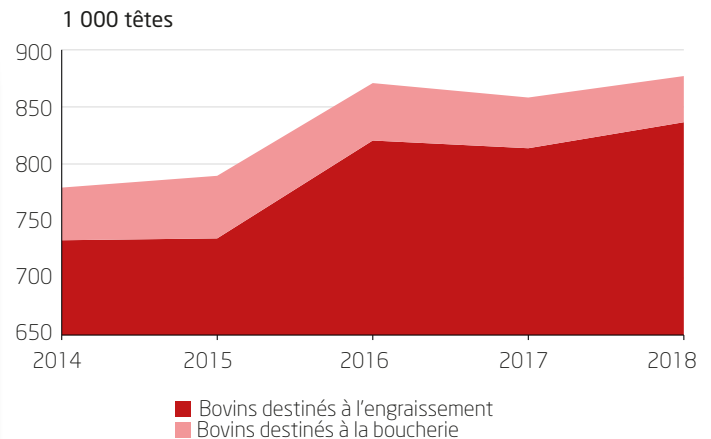


ÉCHANGES

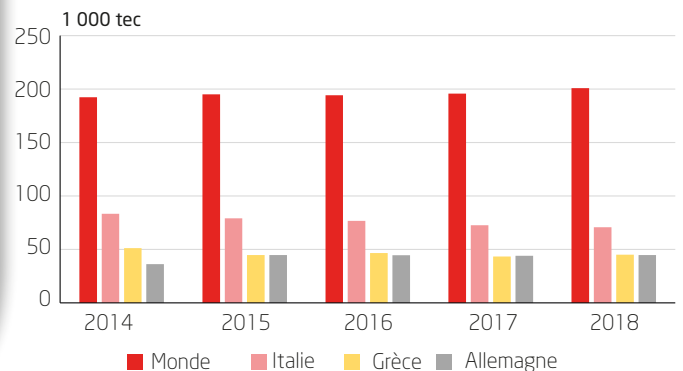
- Les échanges d'animaux vivants et de viandes s'effectuent principalement au sein du marché européen (marché intra-UE).
- Les clients privilégiés de la France pour les animaux vivants sont l'Italie et l'Espagne, et dans une moindre mesure, les pays du pourtour méditerranéen ; pour les viandes il s'agit surtout de l'Italie, la Grèce et l'Allemagne.
- Pour les animaux vivants, la France exporte au total 1,4 million de bovins (hors reproducteurs, veaux inclus), en majorité destinés à être engraisés. Les brouards (bovins maigres de plus de 160 kg, hors veaux), représentent la majorité des bovins français exportés, soit 1,08 million de bovins. Plus de la moitié sont des mâles de plus de 300 kg (56 %). Ces bovins sont très majoritairement exportés vers l'Italie (78 % des brouards français en 2018). Les élevages naisseurs français sont donc fortement dépendants de la situation italienne.
- Les exportations de viandes concernent principalement les viandes fraîches (83 % en volume du total des viandes exportées).
- Les importations françaises de viande concernent les viandes fraîches* (64 % en volume) et congelées* (31 %). Au total en 2018, 332 900 tec de viande bovine ont été importées en France, en provenance principalement des Pays-Bas, de Belgique, d'Allemagne, d'Irlande et de Pologne (ces cinq pays représentant 80 % des volumes de viande bovine importée en 2018).

* Inklus viandes de veau

Exportations françaises de bovins vifs de plus de 300 kg de 2014 à 2018



Exportations françaises de viande bovine fraîche de 2014 à 2018



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT

